

REACTUALISATION OBLIGATOIRE (1 journée)
de la Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
jeudi 28 mars ou jeudi 21 novembre ou jeudi 12 déc. 2024
(Chirurgiens-dentistes et assistantes)

Validité 4 ans

Objectifs

- Réactualiser les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge au cabinet en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Publics concernés

- Chirurgiens-dentistes ayant validé une formation AFGSU 2, 4 ans auparavant

Programme

- Procédures d'alerte
 - Prise en charge des malaises au cabinet dentaire
 - Prise en charge d'une urgence vitale en attendant l'arrivée des secours spécialisés :
 - Arrêt cardiaque
 - Détresse d'une des grandes fonctions de l'organisme (personne inconsciente, détresse respiratoire, détresse circulatoire)

Méthodes pédagogiques

- Méthodes de pédagogie active avec utilisation de mannequins de réanimation cardiaque
- Utilisation du matériel d'urgence
- Mise en situation pratique sous forme de cas cliniques

Intervenants

- Médecins urgentistes du SAMU 73 / Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Savoie - CESU 73
- Infirmiers formateurs du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Savoie - CESU 73

Organisation pratique

- Durée : une journée de 7 h 30
- Dates au choix :
 - **jeudi 28 mars 24** de 9 h à 17 h Lieu : CESU 73 – Chambéry (repas à prévoir sur place)
 - **jeudi 21 novembre 24** ou de 9 h à 17 h Lieu : CESU 73 – Chambéry (repas à prévoir sur place)
 - **Jeudi 12 décembre 24** de de 9 h à 17 h Lieu : CESU 73 - Chambéry (repas à prévoir sur place)

Conditions d'inscription

- Chirurgiens-dentistes et assistantes dentaires (avec une formule initiale AFGSU niveau 2)
- Nombre de participants limité à 12

Validation de la formation

- Renouvellement de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Attestation valable quatre ans et soumise à recyclage

Textes de référence

- Article 5 de l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence : « La validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et 2 est de quatre ans. Le renouvellement de l'attestation est effectué après des séances de réactualisation des connaissances. Passé ces délais, la formation initiale doit être faite intégralement. »



Coût : 350 €/membre

et 30 € adhésion CD 2024 Adfoc des Savoie (si non réglée)



Renseignements et inscriptions par mail à adfocdessavoie@gmail.com
Avec OBLIGATOIREMENT une copie de la dernière attestation AFGSU 2
Adfoc des Savoie 29bis avenue de la Mavéria 74000 ANNECY
Tél 04 50 66 40 28

Bulletin d'inscription :

Docteur ou M :

Adresse professionnelle :

Adresse mail : Tél :

s'inscrit à la réactualisation de sa formation gestes et soins d'urgence 1 journée

- jeudi 28 mars 24** au CESU 73 -740, faubourg Maché, Bâtiment Sainte Hélène, 73000 Chambéry
- jeudi 21 novembre 24** au CESU 73 -740, faubourg Maché, Bâtiment Sainte Hélène, 73000 Chambéry
- Jeudi 12 décembre 24** au CESU 73 -740, faubourg Maché, Bâtiment Sainte Hélène, 73000 Chambéry

joint 1- son attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (**obligatoire**)

et 2- un chèque de 380 € (350 € + cotisation 30 €) ou 350 € (si cotisation déjà réglée)